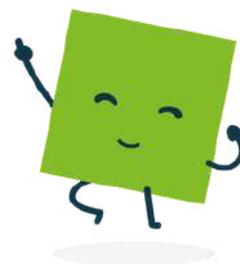


Santé ■ Prévoyance ■ Mutuelle

Mutame
& PLUS



DOSSIER DE PRESSE

Mutame & Plus est une mutuelle santé créée par et pour les agents territoriaux de la fonction publique.

Siège social

4, rue Émile Enault - 50 000 SAINT-LÔ - 02 33 05 29 20

contact@mutame-plus.fr - www.mutame-plus.fr

Contact Presse : Lucie HERVIEU - l.hervieu@mutame-plus.fr

 fb.com/unionmutame

 @Mutame

 Mutame Plus

1) NOTRE HISTOIRE

MUTAME & PLUS rassemble 28 000 adhérents à ce jour et protège 45 000 personnes. La mutuelle a vu le jour en janvier 1962 en Basse-Normandie et s'est étendue sur la majeure partie du territoire national. Retour sur sa création et son histoire.

Engagée depuis plus d'un demi-siècle au service des agents de la Fonction Publique Territoriale, la mutuelle **MUTAME & PLUS** a été fondée en janvier 1962, afin de protéger leur santé. Elle a progressivement élargi les prestations servies à ses adhérents en leur proposant des prestations de couvertures contre les risques de la vie quotidienne. En effet, avec les garanties santé de base, **MUTAME & PLUS** marque sa volonté de préserver le salaire des agents lors d'un arrêt de travail prolongé. Particulièrement par le versement d'indemnités journalières destinées à compléter le demi-traitement servi par l'employeur.

Les années 1980 marquent un tournant dans son développement à la faveur des lois de décentralisation. Elle peut alors proposer sa couverture mutualiste aux personnels des communes, des départements et des conseils régionaux qui bénéficient du nouveau statut de la Fonction Publique Territoriale.

Attachée à la solidarité intergénérationnelle, elle développe une offre nouvelle destinée tout particulièrement aux enfants majeurs qui ne sont plus rattachés au foyer fiscal des parents. Le contrat « Mutame Santé » est donc proposé aux assurés sociaux qui ne relèvent pas de la Fonction Publique Territoriale.

En 2003, la mutuelle grandit et conforte sa visibilité, en ouvrant une agence à Caen. Entre-temps, elle fait labelliser le Contrat « **Mutame Atout Santé Plus** » de sorte à ce que les adhérents territoriaux bénéficient de la participation financière de leur collectivité de rattachement. Un contrat qui présente la particularité d'inclure le versement d'indemnités journalières pendant 9 mois en complément du salaire indiciaire lorsque le salarié territorial subit une perte de revenu.

Progressivement **MUTAME & PLUS** s'ouvre aux salariés du secteur associatif ou parapublic. C'est ainsi qu'en 2016, suite à la sollicitation des salariés des métiers du tourisme, des cabinets de soins, d'optique ou encore des salariés de mutuelles, elle développe une offre spécifique. Grâce à l'Accord National Interprofessionnel, la mutuelle propose dès lors, un contrat collectif standard à adhésion obligatoire et à destination des salariés des petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés.



A la fin des années 2010, **MUTAME & PLUS** forte de la confiance de ses adhérents et de sa notoriété dans le domaine de la mutualité, s'étend sur le territoire national.

C'est ainsi qu'en 2018, Mutame Territoire de Belfort et Mutame Val de France ont fusionné avec Mutame Normandie, pour devenir **MUTAME & PLUS**. Le siège social et historique s'enracine durablement à Saint-Lô. Les sites de Belfort et d'Orléans prennent le statut d'agences régionales.

Enfin en 2020, pour conquérir de nouveaux adhérents en matière de santé et prévoyance, **MUTAME & PLUS** a signé un accord de commercialisation avec AG2R La Mondiale.

En 2022, la mutuelle crée le contrat « Mutame Cité » afin de répondre aux sollicitations des Maires qui souhaitent proposer une mutuelle communale.

Enfin, elle adapte son contrat entreprise suite à la demande d'organismes de tourisme dont la convention collective est modifiée en 2022 avec la création du contrat « Mutame Santé Organisme de Tourisme ».

À RETENIR

MUTAME & PLUS est régie par le Code de la Mutualité. Elle rassemble 28 000 adhérents et protège 45 000 personnes. Elle est présente dans 1 500 collectivités dont CHERBOURG-EN-COTENTIN, CAEN, BELFORT, SAINT-LÔ, ALENÇON, ORLÉANS, LISIEUX, MONTARGIS, LOUVIERS.



2) UNE GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

MUTAME & PLUS est une société de personnes à but non lucratif, administrée de manière démocratique. Faisant partie de l'économie sociale et solidaire, elle adopte les principes de solidarité et d'utilité sociale, dans la gestion quotidienne, demeurant ainsi fidèle au modèle mutualiste.



+ ADMINISTRER DÉMOCRATIQUEMENT LA MUTUELLE

La Gouvernance de **MUTAME & PLUS** repose sur les valeurs fondatrices du mouvement mutualiste. Elle est présidée par Claude TAJAN, Directeur général des services de la ville de Villers-sur-Mer.

De plus, 24 membres bénévoles élus pour 6 ans, composent le Conseil d'Administration.

Organe de la démocratie interne, l'Assemblée Générale est composée d'une centaine de délégués élus pour 6 ans par les adhérents dans leurs sections de vote.





+ DES SALARIÉS QUI ASSURENT LE FONCTIONNEMENT

Chaque jour, une trentaine de salariés travaillent au service des adhérents sous la conduite de Vincent DELANNOY, Directeur Général. Plusieurs conseillers mutualistes itinérants sillonnent tout au long de l'année les collectivités pour rencontrer les correspondants locaux et les agents territoriaux bénévoles qui relayent sur le terrain la présence de la mutuelle.



+ DES LIENS PROFESSIONNELS

MUTAME & PLUS est attachée à la coopération interprofessionnelle et aux partenariats durables avec les acteurs de son secteur. Elle assure par sa présence dans différentes structures, à la fois sa propre représentation et les intérêts de ses adhérents et participe ainsi au développement des bonnes pratiques mutualistes.

La mutuelle est adhérente à la **Fédération Nationale de la Mutualité Française**, premier mouvement national qui rassemble 38 millions de personnes.

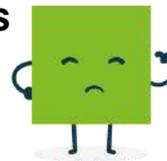
Elle est engagée au sein de l'**Union Nationale Mutame**, qui regroupe 3 mutuelles complémentaires santé autonomes de personnels territoriaux. Cette adhésion lui permet de disposer d'une mise en commun de moyens au service d'une population proche de 100 000 personnes. Elle contribue au développement des mutuelles adhérentes en organisant diverses actions de communication.

Elle adhère à **AG.Mut**, le pôle mutualiste d'**AG2R La Mondiale**, qui regroupe des mutuelles nationales ou régionales, professionnelles ou interprofessionnelles, ainsi qu'à l'**UGM Pôle Fonctions Publiques** du groupe **AG2R La Mondiale**, qui contribue au processus de développement des activités destinées aux agents et aux retraités des fonctions publiques.



Attachée aux valeurs d'entraide, **MUTAME & PLUS** propose différents dispositifs de prévoyance afin de mieux accompagner les mutualistes au quotidien. Elle mène aussi des actions de prévention.

1) DES SERVICES POUR PRÉVENIR LES ALÉAS DU QUOTIDIEN



Si la couverture santé est au cœur de son action, **MUTAME & PLUS** est aussi engagée dans l'Économie Sociale et Solidaire. C'est dans ce cadre qu'elle apporte de nombreux services à ses adhérents.

Son action sociale se décline dans différents domaines de sorte à accompagner les mutualistes tout au long de leur vie, en leur proposant la garantie de prêts pour l'acquisition ou la rénovation d'un logement. Mais aussi des produits de prévoyance visant à prévenir les conséquences financières d'une incapacité temporaire ou définitive de travail, la dépendance, les frais funéraires, les accidents de la vie et le décès.

Parce que la santé est fondamentale, les aléas financiers qu'elle peut provoquer ne doivent pas être un obstacle pour ses adhérents. C'est pourquoi, **MUTAME & PLUS** dispose d'un fonds annuel de 320 000 € destinée aux demandes individuelles d'aide financière. En effet, elle vient en soutien des dépenses de santé pour l'achat d'équipements, la pose d'appareils dentaires ou d'audioprothèses, ou encore le règlement de dépassements d'honoraires. Une aide qu'elle attribue suite à l'intervention de l'Assistante Sociale de la mutuelle qui étudie chaque demande individuellement.

C'est ainsi que pour pallier aux situations imprévues, **MUTAME & PLUS** verse des aides ponctuelles acquises définitivement ou d'avances gratuites, remboursables selon un échéancier convenu avec l'adhérent.

Enfin, soucieuse de l'intégration du plus grand nombre dans la société, **MUTAME & PLUS** accompagne les parents d'enfant en situation de handicap en leur versant une allocation annuelle, les retraités de la fonction publique territoriale qui font appel à une aide-ménagère financée par une caisse de retraite, les familles qui bénéficient d'une aide financée par la CAF.



2) SOUTENIR ET PRÉVENIR

Parce que la recherche médicale permet de faire avancer la science et la médecine au service du plus grand nombre, **MUTAME & PLUS** soutient les initiatives des associations et des fondations en mobilisant un fonds d'accompagnement solidaire de 50 000 € chaque année.

Elle engage également des actions de prévention comme le remboursement de patches pour le sevrage tabagique, les moyens contraceptifs ou encore le vaccin contre la grippe et son injection. Par ailleurs, la mutuelle participe à la prise en charge de dépenses engagées pour l'équilibre alimentaire en remboursant les bilans nutritionnels et une partie des consultations du diététicien. Enfin, elle délivre une participation aux frais engagés pour le recours aux médecines douces les plus courantes.

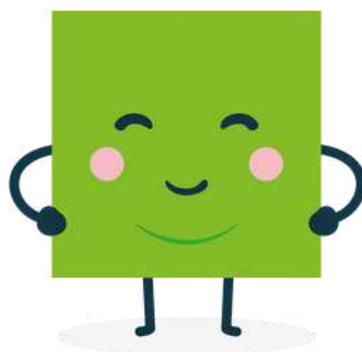


3) L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

MUTAME & PLUS accompagne les collectivités territoriales depuis plus de 60 ans et s'inscrit dans une relation partenariale. A ce titre la mutuelle intervient à la demande des collectivités, pour informer et former les assistantes maternelles aux règles d'hygiène et environnementales grâce à son programme **Santé environnement**.

De même, **MUTAME & PLUS** met à la disposition des collectivités, une Assistante Sociale diplômée afin de rencontrer tous les personnels susceptibles de lui faire appel. Elle peut être consultée par tous les agents de la Fonction Publique Territoriale, membres ou non de la mutuelle, pour résoudre une difficulté morale ou sociale en lien avec la santé ou la vie quotidienne. Son intervention confidentielle et indépendante du service Ressources Humaines de la collectivité employeuse.





Mutame & Plus est une mutuelle santé pour les agents territoriaux de la fonction publique.

Siège social

4, rue Émile Enault - 50 000 SAINT-LÔ - 02 33 05 29 20
contact@mutame-plus.fr - www.mutame-plus.fr
Contact Presse : Lucie HERVIEU - l.hervieu@mutame-plus.fr

 [fb.com/unionmutame](https://www.facebook.com/unionmutame)

 @Mutame

 Mutame Plus